

AG 20 Juin 2015

RAPPORT MORAL

Rarement dans notre histoire, les questions liées à notre « coeur de métier » : l'accueil et la défense de la dignité et des droits des réfugiés et des migrants, auront suscité de tels débats publics et médiatiques et représenté de tels enjeux politiques et sociétaux, en France comme ailleurs. Cette situation d'une gravité exceptionnelle révèle des crises qui ne sont pas accidentelles mais qui s'inscrivent dans un temps long

- **Crises géopolitiques aux portes de l'Europe** avec la multiplication des zones de conflits et de violences, avec la montée d'inégalités perçues comme insoutenables, qui provoquent des mouvements irrésistibles de population à la recherche d'un lieu pour vivre et la crise humanitaire la plus grave depuis la seconde guerre mondiale. Ceux et celles qui se dirigent vers l'Europe ne constituent en rien une « invasion » si l'on compare leur nombre avec ceux qui restent dans les pays limitrophes, mais il n'empêche que la détérioration des situations dans les pays de départ amplifie le mouvement en direction de nos pays.
- **Crise des politiques migratoires** qui se soldent par l'échec des orientations répressives et dissuasives adoptées jusqu'à présent et par l'incapacité de nos pays, gouvernements et sociétés civiles, de promouvoir les changements d'orientation qui s'imposent à court et long terme pour être à la hauteur des enjeux de l'époque.
- **Crises des solidarités**, entre les Etats européens et à l'intérieur des sociétés. En France, un climat délétère fait de méfiance, de défiance et d'intolérance nourrit les tendances au repli frileux et le succès des thèses national-populistes. Avec le triste constat d'un effritement des liens sociaux et de l'affaiblissement des imaginaires de solidarité.

Dans ce contexte, les défis auxquels La Cimade a fait face en 2014 n'ont pas manqué. Le rapport d'activité illustre les multiples façons dont notre mouvement, dans toutes ses composantes s'est engagé à y répondre. Le Conseil national, dans son rôle de suivi et d'orientation a travaillé sur de nombreux chantiers portant sur tous les domaines d'intervention de La Cimade et sur son fonctionnement. Vous trouverez en annexe de ce rapport le bilan synthétique qu'il a tiré de son action sur la période 2013-2015. Je veux ici saluer l'engagement des conseillers (en temps, en partage de compétences et de réflexions) pour porter collectivement cette responsabilité, avec et autour du Secrétaire général, dans un véritable esprit d'équipe.

Parmi les chantiers qui nous ont mobilisés au cours de l'année écoulée, le plus difficile a concerné les conséquences des conditions imposées par le nouveau marché de la rétention conduisant à notre retrait des centres du Languedoc Roussillon et à des conditions d'exercice de la mission plus exigeantes pour les salariés. Je veux redire toute notre reconnaissance à ceux qui nous ont quittés et saluer aussi la qualité de l'engagement de ceux qui sont restés pour poursuivre, dans ce contexte, leur rôle d'accompagnement des personnes étrangères considérées comme « indésirables » et de dénonciation des dérives et de l'absurdité de ces pratiques d'exclusion.

Difficile aussi ont été les défis posés par la persistance d'un déficit structurel de nos comptes. Des mesures ont déjà été entreprises pour réduire nos dépenses et pour

redoubler nos efforts de recherche et de consolidation de nos ressources. Elles ont signifié des contraintes accrues pour les salariés et, là aussi, je tiens à saluer leur engagement responsable pour contribuer à tous ces efforts. La démarche engagée sous l'égide du Conseil national pour assurer la viabilité économique de La Cimade s'inscrit dans cet impératif de parvenir, dans un horizon proche, à redresser le déséquilibre insoutenable de nos comptes.

Mais ces difficultés ne nous ont pas empêchés d'entreprendre des chantiers dynamiques et innovants : l'appropriation progressive des statuts adoptés en Juin 2014 qui structurent le fonctionnement de notre démocratie interne ainsi que les réflexions engagées pour renforcer la base de nos adhérents ne peut que consolider la cohérence de notre mouvement, ancré dans les différentes réalités du terrain et porté la même vision et les mêmes valeurs. La démarche de questionnement et de propositions sur l'évolution de nos pratiques d'accompagnement juridique et la diversification de nos modes d'intervention, ouverte lors de la session Cimade de la Turballe en Septembre 2014 vise à nous positionner encore mieux comme acteurs de changement social. Le lancement d'une campagne de « conscientisation » autour d'un texte de manifeste diffusé largement sur le web et les réseaux sociaux qui affirme que l'étranger n'est ni un problème, ni une menace mais une « valeur ajoutée » à notre société riche de sa diversité s'inscrit dans notre volonté de promouvoir un autre regard en faisant appel à des valeurs fondamentales, dans un contexte glauque qui désespère ou paralyse.

La conscience de la gravité des multiples enjeux actuels, externes et internes, nous interpelle plus que jamais, à un double titre : en tant que mouvement d'acteurs-citoyens adhérents aux valeurs de La Cimade et aussi en tant qu'association qui « *inscrit son engagement dans la perspective d'un monde plus humain et plus juste et adapte constamment ses actions nationales et internationales aux enjeux de l'époque* », comme le formulent nos nouveaux statuts.

Cette interpellation d'ordre éthique et politique, doit nous amener à **approfondir notre réflexion sur les enjeux de nos positionnements et de nos priorités** :

- ***par rapport aux pouvoirs publics***, et tout particulièrement aujourd'hui un pouvoir politique élu par la gauche, notre positionnement constitue un enjeu de taille. Comment assumer collectivement et de façon responsable notre double rôle de dénonciation de dérives ou de décisions politiques, et de dialogue et de concertation pour tenter de faire bouger des lignes ? Comment se frayer un chemin entre les écueils de la compromission et ceux des postures « radicales » et stériles sans jamais perdre le fil rouge de la raison d'être de La Cimade : aux côtés et avec les personnes étrangères dans la défense de leur dignité et la promotion de leurs droits ? Nous sommes tous, d'une façon ou d'une autre concernés par ces questions. Elles ne sont pas nouvelles dans notre histoire, pas faciles à porter dans le feu de l'action et de l'indignation, mais elles sont et seront incontournables.
- ***Par rapport à ce que nous avons appelé « la bataille de l'opinion publique »*** nous sommes face à des enjeux de sens, de méthodes et d'efficacité. Comment trouver un langage ni racoleur, ni moralisateur qui soit audible au delà de nos sympathisants ? Comment aller chercher les silencieux, les atterrés ou les résignés pour leur transmettre des arguments et des convictions qui les aident à se remettre en mouvement pour contrecarrer les tendances inquiétantes de rejet et de haine ? quelles stratégies adopter vis à vis des « faiseurs d'opinion » :

journalistes, intellectuels, artistes ? Nous ne partons pas de rien, beaucoup de choses se font déjà, mais la gravité de la détérioration du climat nous impose d'être encore plus créatifs et offensifs. La session Cimade de Martigues en Octobre devrait nous aider dans ce sens.

- ***Par rapport aux personnes étrangères que nous rencontrons*** nous avons souligné au cours de la session de la Turballe à quel point l'enjeu de créer des relations qui ne soient pas limitées à la délivrance d'un « service », aussi compétent soit-il, était essentiel en ces temps de mépris, de soupçon et d'humiliations dont elles font l'objet. Comment valoriser leurs compétences, leurs contributions individuelles et collectives dans nos modes de fonctionnement comme dans la conduite de nos actions ?
- ***Par rapport à nos partenaires associatifs***, aux Eglises et associations représentées dans notre Assemblée, aux institutions d'éducation populaire, à nos partenaires du Sud ou d'Europe, l'enjeu de créer des synergies est plus impératif que jamais. Comment jouer un rôle de levier pour favoriser des mobilisations collectives autour de thèmes qui font sens en additionnant les forces sans diluer les propos ? Comment arriver à travailler mieux sur les questions de fond, les analyses, les argumentaires, sans se disperser ?
- ***Par rapport à notre propre vitalité interne***, la complexité des enjeux du moment nous impose d'approfondir ensemble notre compréhension des réalités qui nous entourent. Le besoin d'y consacrer des temps spécifiques, hors des préoccupations immédiates de nos actions, s'est déjà traduit par des initiatives nouvelles : décryptages des enjeux internationaux, rencontres de La Cimade, temps d'échanges sur les mutations politiques et sociétales. Pour ne pas être seulement dans le réactionnel ou dans l'incantatoire, il nous faudra plus encore creuser quelques questions difficiles. Par exemple celles du « droit à la mobilité », de la liberté de circulation, de la notion de « réfugié », de la citoyenneté partagée...
- Enfin se pose ***l'enjeu politique vital de la viabilité économique de la Cimade*** dans le contexte actuel. A l'heure où les questions liées à l'immigration s'inscrivent dans la durée au cœur des fractures de notre société, notre responsabilité « historique » est d'assurer que La Cimade pourra, non pas survivre pour elle même, mais remplir au mieux et durablement sa mission de « solidarité active » face à tous ces défis. Les déficits structurels récurrents de ces dernières années, nous obligent à la prise de conscience, qui nous concerne tous, que le moment est venu de prendre des mesures de redimensionnement de nos champs d'activités et d'adaptation de notre organisation interne afin que La Cimade reste durablement capable d'assumer ses responsabilités associatives et citoyennes dans les limites du financièrement possible avec réalisme et ambition.

En conclusion, je voudrais vous dire, au nom du Conseil que j'ai eu l'honneur de présider pendant ces deux années, comme en mon nom propre, que j'ai la conviction que La Cimade dispose des ressources humaines et morales nécessaires pour relever ces défis, même s'ils sont particulièrement difficiles dans le contexte où nous sommes. Avec la force de nos convictions et les leçons tirées de nos 75 ans, je ne doute pas que nous saurons continuer d'écrire de belles pages de son histoire de résistance à l'intolérable et de solidarités concrètes.

Geneviève Jacques
Présidente

Annexe

Bilan de son action 2013-2015 par le Conseil national

Liens du Conseil national avec le mouvement

Le Conseil national, élu en 2013, avec sa nouvelle équipe de direction et sa présidente, a souhaité dès sa mise en route renforcer les liens avec toutes les parties du mouvement.

Alors que pour des raisons statutaires, des élus de seulement dix régions sur les treize de La Cimade étaient membres du Conseil national, il a été proposé aux trois autres régions de désigner un « représentant à titre permanent », qui recevait les informations du Conseil national et pouvait y participer sans droit de vote. En pratique, la région Normandie a été représentée jusqu'à mi 2014, l'Outre-mer y a assisté dans la mesure de ses possibilités. La modification des statuts, votée par l'AG de juin 2014, règle ce problème en permettant à des élus de toutes les régions d'être membres du Conseil national.

Le Conseil national a décidé de diffuser ses ordres du jour et les comptes rendus de ses réunions à tous les membres de l'AG, en plus des instances du mouvement. Néanmoins, les liens entre le Conseil national et l'AG, et en particulier avec les membres titulaires, demandent à être renforcés.

Ces pratiques se sont révélées nécessaires, mais pas toujours suffisantes. Même si les conseillers se sont investis dans les instances régionales pour aider à la circulation de l'information, expliquer les décisions et faire partager les réflexions, les régions n'ont pas toujours eu la possibilité (en particulier le temps) de réagir. Le lien entre les activités régionales et les sujets nationaux n'apparaît par ailleurs pas toujours assez clairement. Le prochain Conseil national devra poursuivre et amplifier cette démarche afin de renforcer la cohérence du mouvement.

Les membres du Conseil national ont aussi souhaité entretenir un lien plus direct avec les structures nationales de support au mouvement, principalement les commissions nationales, la communication et la sensibilisation. Cela est passé en particulier par la participation de conseillers aux réunions et une relation avec les responsables. Si cette démarche a rencontré un accueil favorable, elle a été inégalement mise en œuvre.

L'absence de représentant des équipiers salariés au Conseil national a créé un précédent. Pour certains, dans des moments où des difficultés liées à l'emploi sont en discussion, il est difficile pour les salariés d'être engagés à ce niveau. Cependant, si cette situation se poursuivait cela pourrait conduire à reconsidérer la question de la composition du conseil d'une façon plus générale.

Organisation de l'association

Le grand chantier de ce mandat sur ce point a été de reprendre le travail inabouti sur la révision des statuts. La démarche mise en œuvre a finalement permis de trouver un large consensus sur un sujet sensible. Cet aboutissement autorise un fonctionnement plus souple, plus proche des réalités, sans caporalisme tout en renforçant l'unité et la cohérence du mouvement.

Avec la modification au 1^{er} janvier 2016 des régions administratives, il va être nécessaire de s'adapter l'organisation régionale. En effet, il semble difficile que plusieurs régions Cimade relèvent d'un même conseil régional, qui représente souvent un financeur important. Cela ne serait pas compris et générerait des confusions. Cependant, la répartition des groupes locaux dans les nouvelles régions administratives variera entre 3 et 17. Le prochain conseil devra

donc, en liaison avec les conseils régionaux, réfléchir à une organisation qui permette de gérer efficacement ces contraintes sans perturber l'activité quotidienne du mouvement.

Projet politique

Chaque réunion du Conseil national a débuté avec deux temps d'informations et de discussions sur l'actualité interne et externe du mouvement, nationale et dans les régions, et les enjeux politiques du moment.

Le Conseil national a également discuté et validé les propositions d'actions et de positionnements élaborées et portées par les commissions.

Conscient de la nécessité de promouvoir des espaces de réflexion collective sur des enjeux politiques et sociétaux actuels, au delà des échanges centrés sur nos actions, le Conseil national a soutenu la mise en place de trois initiatives :

- les « journées de décryptage » sur des enjeux internationaux portés par la commission solidarité internationale et réalisés en coopération avec les régions (journées « Méditerranée » à Marseille, « espace Sahelo-Saharien » à Lyon, et bientôt « Israël-Palestine » à Montpellier) ;
- l'instauration d'un cycle de « Rencontres de La Cimade », largement ouvert à un public extérieur. Ces rencontres, organisées en 2015 à Paris en coopération avec un lieu culturel et des médias, invitent un intellectuel, confronté préalablement sur le terrain à nos pratiques et nos conceptions, à partager ses réactions et réflexions personnelles en dialogue avec un artiste, un membre de La Cimade et le public;
- un temps d'échange et de réflexion pour les membres de La Cimade, sur les mutations sociétales et politiques en cours, sur les analyses et les questions portées par les uns et les autres. Organisés pour le moment avant les AG, ces moments de réflexion politique visent à faire progresser la compréhension commune que nous avons du monde et de notre action.

Dans le climat délétère actuel, le Conseil national a fortement soutenu les efforts de « sensibilisation » de l'opinion publique avec la conviction que la parole de La Cimade devait être plus forte et portée plus largement auprès de nouveaux publics. La campagne « valeur ajoutée » lancée à la fin de 2014 s'inscrit dans cette ligne. La volonté de mobiliser les soutiens à travers des actions « coup de poing » peine à se mettre en œuvre.

Afin de renforcer le rôle et l'action de La Cimade, le Conseil national soutient une réflexion en cours sur les adaptations nécessaires de notre fonctionnement et de nos offres d'engagement pour élargir notre base d'adhérents et d'équipiers bénévoles. Ce travail s'appuie aussi sur la réflexion lancée à la session de 2014 sur nos pratiques d'accompagnement, afin d'en limiter les aspects surplombant et de plus travailler avec les personnes accueillies.

Gestion de La Cimade

Le Conseil national a été très vite confronté à la réalité des problèmes financiers. D'abord le renouvellement du marché rétention s'est accompagné d'un long et important travail de tout le mouvement pour s'en approprier et en partager les enjeux. Il a débouché sur le retrait d'un lot et la nécessité de procéder à des licenciements, toujours difficiles. Ensuite, un déficit d'exploitation de 800 000 euros en 2013 a mis en danger la trésorerie de l'association à court terme, voire sa survie à moyen terme, et a demandé un travail important, toujours en lien avec toutes les instances du mouvement.

Le Conseil national a d'abord mis en place en interne une commission financière afin de venir

en appui au trésorier lors de l'élaboration et l'analyse du budget. L'importance des questions posées par des déficits d'exploitation récurrents depuis plusieurs années a mis en évidence la nécessité d'entreprendre un travail de fond sur les conditions indispensables permettant d'assurer la viabilité de La Cimade dans le contexte économique et politique actuel. Le Conseil national a donc confié cette tâche à un groupe de travail dont la composition a varié selon les moments, qui a élaboré des propositions de procédures et règles financières puis d'organisation. Ces travaux, qui ont aussi été débattus dans les instances nationales et régionales, ont permis au Conseil national de prendre des préconisations, soumises au débat à l'AG de juin 2015, visant à permettre de se rapprocher de l'objectif fixé d'un équilibre d'exploitation à l'horizon 2016-2017. L'enjeu de construire une Cimade forte et pérenne, capable d'assurer ses missions sur le long terme, va demander que ce travail se continue. Il faudra aussi préparer le renouvellement du marché rétrocession prévu à la fin 2016.

La question du siège national devient importante, alors que les limites du local actuel et de son financement apparaissent clairement. Elle n'a pas pu encore trouver une solution, mais ce devra être un des chantiers du prochain conseil.